



## LES FAITS MARQUANTS DE L'IPBES 2

### MERCREDI 11 DÉCEMBRE 2013

Mercredi 11 décembre 2013 au matin, l'IPBES 2 s'est réunie pour aborder les questions de communication et d'association des parties prenantes, notamment la stratégie de communication et de sensibilisation, la stratégie d'association des parties prenantes et les orientations concernant l'établissement de partenariats stratégiques. Les délégués ont également examiné les arrangements institutionnels, notamment les arrangements concernant les partenariats de collaboration des Nations Unies pour les travaux de la Plateforme. Les groupes de contact sur les règles et procédures, le budget et le programme de travail initial se sont réunis tout au long de la journée.

#### COMMUNICATION ET ASSOCIATION DES PARTIES PRENANTES

##### STRATÉGIE DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION:

La FRANCE a appuyé l'adoption de la stratégie de communication et de sensibilisation. La THAÏLANDE a préconisé de contrôler l'utilisation des données de l'IPBES par les média. Le PAKISTAN a demandé la reconnaissance du rôle de la communauté scientifique dans la stratégie de communication. La COLOMBIE, rejointe par la BOLIVIE, a proposé l'ajout de références spécifiques aux différents systèmes de connaissances. La Malaisie, au nom de l'ASIE-PACIFIQUE, a demandé expressément de s'appuyer sur les initiatives existantes afin d'éviter la répétition des travaux. L'ÉTHIOPIE a proposé de créer un mécanisme d'échange d'informations aisément accessible, afin de mettre les informations utiles à disposition. Le ROYAUME-UNI a fait observer qu'il est nécessaire de clarifier les modalités de mise en œuvre de la stratégie de communication. Les PAYS-BAS ont souligné la nécessité de se concentrer sur la livraison de produits qui auront une incidence sur la société. L'URUGUAY a mis l'accent sur la nécessité d'atteindre les instances financières et les organisations commerciales.

##### STRATÉGIE D'ASSOCIATION DES PARTIES PRENANTES L'ASIE-PACIFIQUE:

a déclaré que la Plénière doit clairement déterminer la coordination et le développement d'un mécanisme permettant l'association des parties prenantes avant toute décision définitive concernant la stratégie. La SUISSE, rejointe par le ROYAUME-UNI et la FINLANDE, a appuyé la création d'un forum permettant la participation des parties prenantes. Les PAYS-BAS ont proposé la mise en place d'un processus ouvert à tous visant l'association des parties prenantes. Le GHANA a réaffirmé l'importance de l'association des parties prenantes. La SUEDE a appuyé la possibilité que les parties prenantes nomment des experts. L'OUGANDA a fait remarquer l'importance de la participation des parties prenantes pour la transparence, la responsabilité et la fonctionnalité de l'IPBES. L'UICN, au nom du CIUS et de l'UICN, a rappelé que la stratégie a été élaborée dans l'objectif de mettre en œuvre le programme de travail de l'IPBES et qu'elle envisage une définition large des parties prenantes. Au nom des participants aux Journées des parties prenantes, la déléguée a déclaré que les parties prenantes espéraient que la Plénière adopterait une

stratégie qui les définisse comme des « partenaires » plutôt que des « intervenants » et qui les implique dans tous les travaux pertinents de la Plateforme.

##### ORIENTATIONS CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DE PARTENARIATS STRATÉGIQUES: L'ASIE-PACIFIQUE

a déclaré que les partenariats devraient aller au-delà d'une association avec le système des Nations Unies et les AME. La SUISSE a proposé qu'un temps de parole soit spécifiquement attribué aux secrétariats des AME lors des sessions de la Plénière. Le délégué a déclaré que la participation active des quatre mécènes de l'IPBES, le PNUE, le PNUD, l'UNESCO et la FAO, pourrait permettre la participation d'un large éventail de parties prenantes. L'ARGENTINE a indiqué que les partenariats pourraient être décidés au cas par cas. La THAÏLANDE a proposé d'établir un partenariat stratégique avec la CDB. Le HONDURAS a mis l'accent sur l'importance des alliances stratégiques.

##### LA SOCIÉTÉ POUR LA BIOLOGIE DE LA CONSERVATION

a proposé que l'IPBES tire profit de l'expertise et des organisations existantes et a appuyé la participation des parties prenantes à la nomination des experts. La CDB a demandé d'éviter les incohérences dans les procédures mises en place pour la participation des AME et de leurs organes subsidiaires lors de la hiérarchisation des demandes soumises à l'IPBES. Le délégué a accueilli la stratégie avec satisfaction et a mis l'accent sur les travaux en cours qui visent à étudier les meilleurs moyens de collaborer avec l'IPBES, notamment au sein du Groupe de liaison sur la biodiversité. La CITES a déclaré que les AME devraient être des partenaires à part entière de l'IPBES. La CDD s'est interrogée sur la manière dont les contributions des organes scientifiques subsidiaires seront intégrées aux travaux de l'IPBES. Le FORUM INTERNATIONAL DES PEUPLES AUTOCHTONES SUR LA BIODIVERSITÉ ET LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES (IIFBES) a déclaré que les peuples autochtones et les communautés locales sont des partenaires essentiels pour la Plateforme. La déléguée a recommandé que la stratégie reconnaisse la diversité des groupes qui collaborent à la Plateforme et le caractère unique de leurs connaissances et qu'elle crée un fonds de contributions volontaires dans le cadre de l'IPBES pour la participation des CLA. La PLATEFORME EUROPÉENNE POUR UNE STRATÉGIE DE RECHERCHE EN BIODIVERSITÉ et le CENTRE D'ÉCOLOGIE ET D'HYDROLOGIE ont appuyé la stratégie en tant que fondement d'une collaboration efficace avec les scientifiques et d'autres détenteurs de connaissances.

La Plénière a par la suite adopté le logo de l'IPBES.

#### ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS

##### ARRANGEMENTS CONCERNANT LES PARTENARIATS DE COLLABORATION DES NATIONS UNIES:

La FAO a présenté un projet d'accord de partenariat de collaboration visant à établir des liens institutionnels entre l'IPBES et la FAO, l'UNESCO, le PNUE et le PNUD (IPBES/2/15) ainsi qu'une note d'information relative aux contributions à l'IPBES prévues par ces quatre entités des Nations Unies (IPBES/2/INF/3). Le délégué a déclaré que bien qu'une collaboration transectorielle puisse être délicate à mettre en œuvre, elle est essentielle à la crédibilité et à l'efficacité de l'IPBES.

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Paula Barrios, Ph.D., Claudio Chiarolla, Ph.D., Kate Louw, et Eugenia Recio. Edition numérique: Francis Dejon. Version française: Louison Dumaine-Laulusa. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Le bailleur de fonds du *Bulletin* est la Commission européenne (DG-ENV). Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2013, par: le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature et de la sécurité nucléaire (BMU), le ministère suédois de l'environnement, le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, l'Office fédéral suisse de l'environnement (OFEV), le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'IGES), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Centre de Recherche pour le développement international (CRDI). Un financement spécifique pour la couverture de cette réunion a été fourni par le PNUE. Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par le gouvernement de la France, la Wallonie, le Québec et l'Organisation internationale de la francophonie/Institut de la francophonie pour le développement durable (OIF/IFDD). Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA. L'Équipe du BNT à l'IPBES-2 peut être contactée par courrier électronique via l'adresse suivante: <eugenia@iisd.org>.



<http://enb.iisd.mobi/>

Tout en exprimant leur soutien à une collaboration forte entre l'IPBES et les agences des Nations Unies, la Lituanie, au nom des 18 membres de l'IPBES issus de l'UE, les ÉTATS UNIS et le BRÉSIL ont demandé expressément que plusieurs sections de l'accord proposé soient révisées. Le ROYAUME-UNI a préconisé un partenariat plus informel et, rejoint par les ÉTATS-UNIS, a déclaré que seules les agences des Nations Unies seraient en mesure de signer l'accord car l'IPBES n'est pas dotée d'une personnalité juridique internationale. Le ROYAUME-UNI, les ÉTATS-UNIS et le BRÉSIL se sont opposés à l'octroi aux agences des Nations Unies du droit de participer aux réunions de la Plénière, du GEM et d'autres organes subsidiaires de l'IPBES, en suggérant qu'elles pourraient participer à des réunions précises, sur invitation. Le MEXIQUE a appuyé la proposition de mettre en place un processus consultatif entre l'IPBES et les agences des Nations Unies afin de remédier aux éventuelles insuffisances de ressources budgétaires lors de la mise en œuvre des activités de l'IPBES.

### GROUPES DE CONTACT

**RÈGLES ET PROCÉDURES:** Les participants ont poursuivi l'examen des règles régissant la composition du GEM, en se concentrant sur les modifications pouvant être apportées au projet de règles de procédure concernant les organes subsidiaires (IPBES/1/12, Annexe I). Les discussions ont porté sur la possibilité que les membres du Bureau participent aux réunions du GEM en tant qu'observateurs et sur la possibilité que les observateurs nomment des membres du GEM. Un participant s'est dit préoccupé par le fait que la participation du Bureau aux réunions du GEM pourrait avoir des implications budgétaires importantes et distraire les membres du GEM de leurs tâches essentielles. D'autres participants ont toutefois préconisé de donner aux coprésidents du GEM la latitude de décider des participants à inviter aux réunions du Groupe.

Un délégué a préconisé que les observateurs nomment les membres du GEM. De nombreux délégués s'y sont opposés, certains soulignant que les États et régions membres de l'IPBES pourraient toutefois consulter les parties prenantes aux cours de leur processus de nomination.

Dans la soirée, les délégués ont examiné le projet de procédures pour l'établissement des produits de la Plateforme.

### PROGRAMME DE TRAVAIL ET CADRE

**CONCEPTUEL:** Concernant l'évaluation thématique accélérée de la pollinisation et de la production alimentaire, à remettre en mars 2015, une mention des « pollinisateurs » a été ajoutée dans la portée de l'évaluation. Plusieurs délégués se sont demandé si la portée sur la pollinisation, en particulier en ce qui concerne la production alimentaire, n'était pas trop restreinte, tandis que d'autres ont fait observer qu'il convient de limiter la portée de l'évaluation afin de s'assurer que les résultats soient livrés en un an. Plusieurs membres issus de pays en développement ont souligné que l'IPBES devrait montrer son caractère unique et qu'une portée sur la production alimentaire pourrait faire double emploi avec les travaux menés par la FAO. D'autres ont souligné que l'IPBES doit s'impliquer dans des domaines qui n'ont pas encore été pris en considération par d'autres institutions. Cependant, divers membres issus de pays développés ont privilégié une portée restreinte sur la pollinisation et la production alimentaire.

Un délégué a proposé d'examiner la contribution des pollinisateurs « aux flux de gènes et à la restauration des écosystèmes », ce à quoi d'autres délégués se sont opposés.

Un autre délégué a appuyé cette proposition en déclarant que l'attention devrait porter sur la manière dont cette évaluation peut aider les praticiens à rétablir les populations de pollinisateurs et apporter une valeur ajoutée aux travaux existants dans ce domaine. Finalement, la proposition a été retenue.

Au sujet de l'opportunité de mener une évaluation thématique soit sur la dégradation et la restauration des terres, soit sur les espèces exotiques envahissantes et la lutte contre leur prolifération, il a été largement préconisé que les deux études soient menées. Plusieurs délégués ont proposé que les deux études soient des évaluations accélérées, tandis que d'autres se sont demandé si cela était faisable. Le coprésident du GEM, Paul Leadley, a indiqué que la faisabilité de cette activité dépend de la manière dont les évaluations accélérées sont définies. Il a ajouté que si cela signifie que les études doivent être menées immédiatement, cela pourrait impliquer une charge de travail trop importante pour la communauté scientifique.

Au sujet des outils à l'appui des politiques et des méthodologies pour l'analyse des scénarios et la modélisation, un délégué a déclaré que l'objectif de la préparation d'un guide

est de rendre ces outils utiles à l'élaboration de politiques. Les délégués ont convenu que le guide à élaborer devrait être continuellement mis à jour.

Plusieurs délégués de pays en développement ont proposé, et les délégués ont convenu, d'inclure un libellé qui lie l'élaboration de scénarios et de modèles aux outils nécessaires, tels que des bases de données et des données géospatiales. Les délégués ont également convenu d'un texte sur la promotion de méthodes servant à utiliser différents types de systèmes de connaissances.

Ils se sont ensuite penché sur l'examen des outils à l'appui des politiques et des méthodologies concernant la conceptualisation, la détermination et la comptabilisation de la valeur de la biodiversité et des services écosystémiques. Le représentant d'un pays développé a proposé d'ajouter une référence à « la détermination des valeurs économiques et non économiques » au lieu de « la détermination des valeurs économiques marchandes et non marchandes ». Un délégué a proposé un libellé sur les différents systèmes de connaissances et la détermination holistique de la valeur. Les délégués ont convenu de revoir le paragraphe ultérieurement.

Le représentant d'un pays en développement a proposé, appuyé par d'autres, de donner la primauté à une évaluation thématique « de l'utilisation durable et de la conservation de la biodiversité ainsi que du renforcement des capacités et des outils ».

Au sujet de la communication et de l'évaluation des activités de la Plateforme, un délégué a préconisé que le secrétariat et le Bureau élaborent un plan de gestion des données et des informations à l'appui des évaluations futures. Il a déclaré que la création d'un catalogue devrait former l'une des composantes d'un système de gestion des informations. Un délégué a mis en garde contre l'éventuel chevauchement avec d'autres activités incluses dans le projet programme de travail. La proposition est restée entre crochets.

Les délégués ont examiné l'élaboration d'un catalogue d'outils et de méthodologies d'appui aux politiques. Un participant a proposé d'inclure la mention d'une gamme de méthodologies « en fonction des visions, des approches et des systèmes de connaissances divers », proposition qui a finalement été retenue. Un autre délégué a attiré l'attention des participants sur les travaux en cours dans le cadre du Centre d'échanges de la CDB et les délégués ont convenu qu'il est implicitement nécessaire que les liens avec ce mécanisme soient clarifiés.

Les délégués ont examiné la proposition d'effectuer des études de l'efficacité de la Plateforme afin d'en guider le développement futur. Les délégués ont débattu de l'instance la plus à même d'élaborer une procédure pour cette activité entre le Bureau, le GEM et/ou un organe indépendant. Les délégués ont convenu de poursuivre l'examen de cette question ultérieurement.

### DANS LES COULOIRS

Au cours de la troisième journée de l'IPBES 2, les délégués ont conclu leur examen initial de tous les points de l'ordre du jour et ont participé à des discussions au sein de groupes de contact pour parachever les principaux résultats. La participation de haut niveau au sein du groupe de contact sur le programme de travail a montré que la plupart des participants conçoivent ce point, et en particulier la détermination des évaluations, comme une priorité. Toutefois, certains participants sceptiques ont observé que « bien que l'IPBES puisse nous fournir de meilleures informations, il lui sera crucial de conduire à des prises de décisions pragmatiques afin de freiner les moteurs économiques de la perte de biodiversité ».

Le débat sur les procédures a également été bien suivi, avec des échanges animés sur le rôle que le Bureau devrait jouer par rapport au GEM. « Nous devons nous assurer que le GEM exécute ses travaux de manière efficace, crédible et transparente; il est donc essentiel de garantir son indépendance dès le départ », a observé un délégué. Un autre délégué a déclaré que certains membres sont inquiets de « la relation trop étroite » entre le Bureau et le GEM, craignant que les « débats scientifiques ne se transforment en échanges politiques ». Toutefois, pour certains, cette crainte est infondée et une certaine souplesse est nécessaire pour parvenir à l'équilibre du GEM et s'assurer que toutes les parties prenantes concernées participent à ses travaux. Dans la perspective des débats de jeudi, selon les mots de Daniel Defoe, « il n'y avait d'autre remède que d'attendre et de voir ».